



Le 25 mars 2024

Par SDÉ

M^e Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Objet : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-001-5.1 - Hydro-Québec
par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du
réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au
Québec (le « **Coordonnateur** »)
Votre dossier : R-4233-2023 (Désistement en date du 12 mars 2024)
Notre référence : LTG07372 JC

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2024-027, le Coordonnateur indique qu'il sera présent à la Régie le 28 mars prochain avec les représentants suivants, qui se rendront disponibles pour répondre aux interrogations de la Régie :

- Steve Blackburn, Chef – Conception et évolution du système énergétique, représentant du Planificateur;
- Jonathan Landry-Leclerc, Ingénieur, représentant du Coordonnateur;
- Nicolas Turcotte, p.i. Chef – Expertise et conformité des normes de fiabilité, représentant du Coordonnateur.

Veuillez prendre note que la soussignée sera accompagnée de Me Jean-Olivier Tremblay lors de cet échange avec la Régie.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) *Joelle Cardinal*
JOELLE CARDINAL

JC/jl